



Appel à candidature

La MJC de Monblanc (Gers-32) recrute un directeur (H/F) de centre de loisirs Enfance
Poste à pourvoir rapidement

La MJC La MJC est implantée sur la commune de Monblanc depuis 1952. A partir des années 2000, elle s'est engagée sur des actions structurées en direction des enfants et des adolescents (3/17 ans). Avec d'autres domaines d'intervention tels que les clubs d'activités et l'animation locale et culturelle, la MJC s'affirme comme un acteur essentiel du lien social et du vivre ensemble. Depuis 2015 et dans le cadre des orientations politiques de la Communauté de Communes du Savès, elle organise et met en œuvre un projet global à l'échelle de l'intercommunalité. Elle compte actuellement près de 500 adhérents.

Les ressources humaines L'équipe est composée de :

- 1 directeur (H/F),
- 1 animateur jeunesse, 1 responsable enfance (poste à pourvoir)
- 5 à 10 animateurs ACCEM suivant les périodes
- 4 animateurs bénévoles ,1 prestataire sur les clubs d'activités et 1 prestataire pour la paye
- Un conseil d'administration constitué de bénévoles.

Le poste Sous l'autorité de la Direction et du conseil d'administration, le/la directeur(trice) d'ALSH secteur Enfance construit et propose le projet pédagogique concernant l'accueil de jeunes enfants, organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation. Dans ce cadre, elle/il va :

- Participer à la définition des orientations stratégiques du centre de loisirs,
- Participer à l'élaboration du budget et en assurer l'exécution,
- Concevoir et animer des projets d'activités de loisirs,
- Animer la relation avec les familles,
- Assurer la gestion quotidienne du centre de loisirs (administrative et budgétaire, matérielle...),
- Animer et encadrer des équipes,
- Contrôler et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Le profil Le poste s'adresse à un candidat fort d'une expérience réussie dans une structure similaire. Bonne connaissance des structures ACCEM (gestion administrative et financière, réglementation), des politiques et dispositifs enfance/jeunesse (PEDT, CEJ...). BPJEPS, DEJEPS.

Rémunération Conforme à la Convention Collective Nationale de l'Animation, Groupe C-280 – CDI 35 H de 1 719 € brut mensuel + reconstitution de carrière.

Modalités de recrutement **Les candidats devront déposer leur dossier avant 29/06/18**, il devra comprendre impérativement une lettre de motivation, un curriculum-vitae, une photographie récente. Tests écrits et entretiens à prévoir.
L'adresser exclusivement à : secretariat.mjcmonblanc@gmail.com